



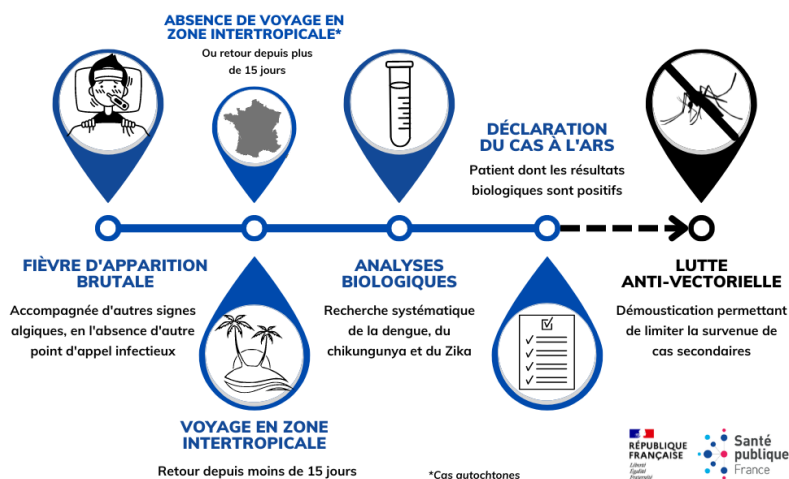
Bulletin

Chikungunya, dengue et Zika

Date de publication : 19/08/2026

ÉDITION NOUVELLE-AQUITAINE

Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des pathologies transmises par les moustiques du genre *Aedes*. Dans l'Hexagone, les moustiques *Aedes albopictus* (moustique tigre) sont actifs de mai à novembre. Pendant cette période, la surveillance est renforcée : après des investigations épidémiologiques et entomologiques, des actions de démoustication peuvent être réalisées autour des lieux fréquentés par les cas afin de limiter le risque de transmission au niveau local et l'apparition de cas autochtones (personnes n'ayant pas séjourné dans une zone de circulation virale en dehors de l'Hexagone, dans les 15 jours précédant le début des symptômes).



Points clés de la surveillance renforcée dans la région

Plusieurs épisodes de transmission autochtone détectés

- Au 18 août 2026, en Nouvelle-Aquitaine, **trois épisodes de transmission autochtone de chikungunya** ont été identifiés en **Gironde** et **un épisode de transmission autochtone de dengue** a été détecté en **Dordogne** :
 - Episodes de chikungunya : Saint-Médard-en-Jalles (1 seul cas identifié), Prignac-et-Marcamps (18 cas identifiés), Talence (1 cas identifié, lié à l'épisode de transmission de Prignac-et-Marcamps) ;
 - Episode de dengue : Mouleydier (1 seul cas identifié).
- Les investigations, les mesures de gestion et de prévention se poursuivent.

Bilan des cas importés

- Du 1^{er} mai au 18 août 2026, 18 cas importés de **chikungunya** et 28 cas importés de **dengue** ont été identifiés dans la région, et aucun cas importé de **Zika**.
- Nombre de cas importés nettement inférieur à l'année dernière sur la même période (144 cas de chikungunya et 106 cas de dengue entre le 1^{er} mai et le 26 août 2025).
- Personnes revenant pour la plupart d'un séjour en Outre-mer.

Cas autochtones

En Nouvelle-Aquitaine, au 18 août 2026, **20 cas autochtones de chikungunya** répartis dans **trois épisodes de transmission** ont été identifiés dans le département de la Gironde (Tableau 1). Parmi ces épisodes, deux sont toujours actifs et la situation est évolutive. Par ailleurs, **un cas autochtone de dengue** a été identifié en Dordogne ; l'épisode est clos.

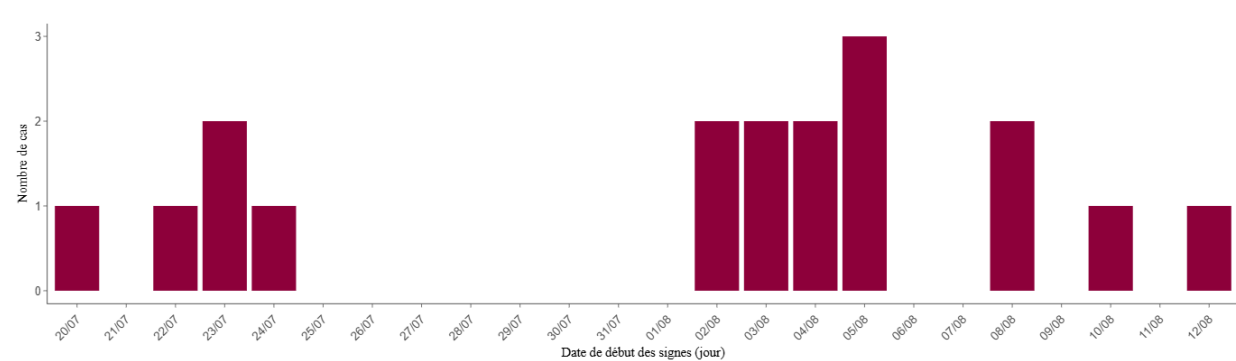
Lors de l'identification d'épisodes de transmission autochtone, des mesures de lutte anti-vectorielle sont réalisées rapidement autour des lieux fréquentés par ces personnes, par les opérateurs de démoustication mandatés par l'Agence régionale de santé (ARS). Une recherche active de cas est menée par les équipes de Santé publique France et de l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour déterminer l'étendue de la transmission locale et ajuster le périmètre du traitement de lutte anti-vectorielle si nécessaire. Cette recherche active de cas repose sur la sensibilisation des professionnels de santé et de la population des secteurs concernés, et des enquêtes en porte-à-porte peuvent être réalisées dans le voisinage des cas connus pour identifier d'autres personnes symptomatiques. Des mesures adaptées de sécurisation des produits issus du corps humain (dons du sang, greffes d'organes, etc.) sont par ailleurs mises en œuvre.

Tableau 1. Description des épisodes de transmission autochtone de chikungunya et dengue, Nouvelle-Aquitaine, données au 18 août 2026 (non consolidées)

Virus	Département	Commune	Nombre de cas autochtones	Date de début des signes du 1 ^{er} cas	Date de début des signes du dernier cas	Episode clos
Chikungunya	Gironde	Saint-Médard-en-Jalles	1	06/06/2026	06/06/2026	Oui
Dengue	Dordogne	Mouleydier	1	10/06/2026	10/06/2026	Oui
Chikungunya	Gironde	Prignac-et-Marcamps	18	20/07/2026	12/08/2026	Non
Chikungunya	Gironde	Talence	1	12/08/2026	12/08/2026	Non

A noter que le cas identifié à Talence est lié à l'épisode de transmission de Prignac-et-Marcamps.

Figure 1. Répartition des cas autochtones de chikungunya dans l'épisode de Prignac-et-Marcamps par jour de début des signes, Gironde, Nouvelle-Aquitaine (données arrêtées au 18 août 2026)



Au 17 août 2026¹, un autre épisode de transmission autochtone de chikungunya (n = 8 cas) et deux autres épisodes de transmission autochtone de dengue ont été identifiés dans l'Hexagone (3 cas au total). Ces épisodes sont tous survenus en Occitanie.

¹ Dans ce bulletin, les données régionales sont arrêtées au mardi 18 août 2026. Dans le bulletin dédié à la situation en France hexagonale, les données relatives aux cas autochtones sont arrêtées au lundi 17 août 2026. De ce fait, les chiffres sont différents.

Cas importés

Chikungunya

- Du 1^{er} mai au 18 août 2026, **18 cas importés de chikungunya**, probables ou confirmés, ont été identifiés en Nouvelle-Aquitaine (contre 144 l'année dernière au 26 août 2025).
- La plupart des cas ont été identifiés dans le département de la Gironde (n = 8).
- Personnes revenant principalement des départements et régions d'Outre-mer (n = 11).

Dans l'Hexagone², du 1^{er} mai au 16 août 2026, 110 cas importés de chikungunya ont été identifiés. Les personnes revenaient principalement de l'île Maurice (n = 35), de Guyane française (n = 24) et de Mayotte (n = 17).

Dengue

- Du 1^{er} mai au 18 août 2026, **28 cas importés de dengue**, probables ou confirmés, ont été identifiés en Nouvelle-Aquitaine (contre 106 l'année dernière au 26 août 2025).
- La plupart des cas ont été identifiés dans le département de la Gironde (n = 17).
- Personnes revenant principalement des DROM (n = 15, dont 10 de Martinique).

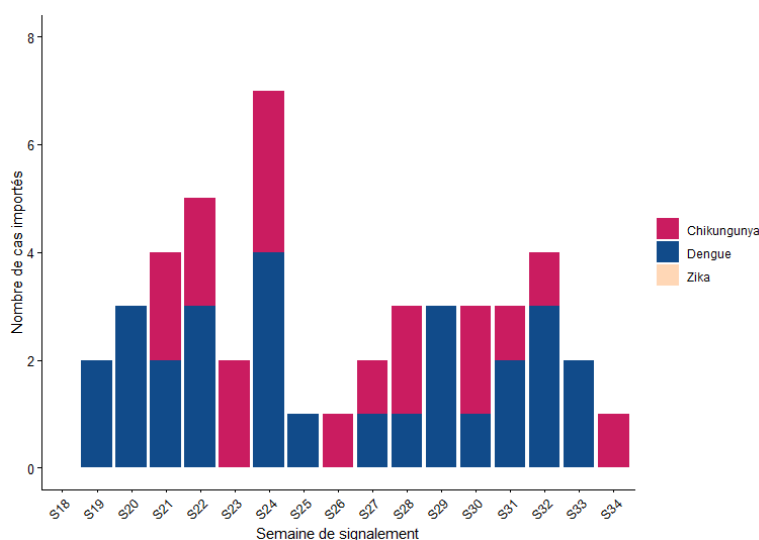
Dans l'Hexagone², au 16 août 2026, 308 cas importés de dengue ont été identifiés. Les personnes revenaient pour la plupart de Martinique (n = 122).

Zika

- Aucun cas importé de Zika identifié en Nouvelle-Aquitaine.

Dans l'Hexagone, au 16 août 2026, 11 cas importés de Zika ont été identifiés.

Figure 2. Répartition des cas importés de dengue et de chikungunya par semaine de signalement du 1^{er} mai au 18 août 2026, Nouvelle-Aquitaine (source : Voozarbo)



² Dans ce bulletin, les données régionales sont arrêtées au mardi 18 août 2026. Dans le bulletin dédié à la situation en France hexagonale, les données relatives aux cas importés sont arrêtées au dimanche 16 août 2026. De ce fait, les chiffres sont différents.

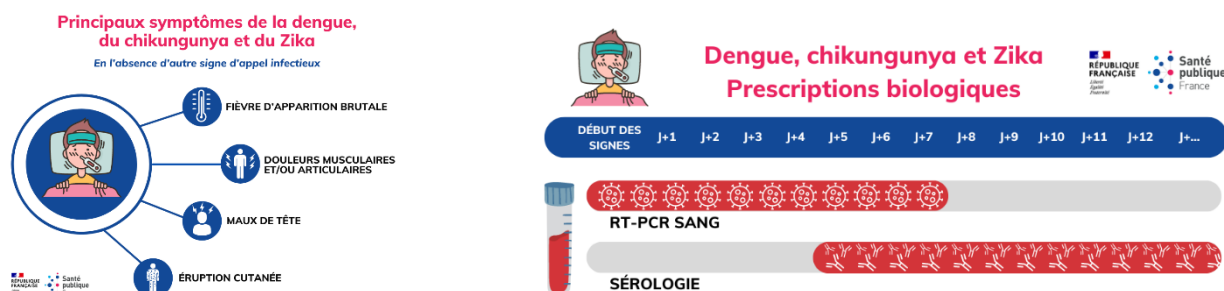
Tableau 2. Répartition des cas importés de dengue et de chikungunya par département de signalement du 1er mai au 18 août 2026, Nouvelle-Aquitaine (source : Voozarbo)

Département	Dengue	Chikungunya
Charente	2	0
Charente-Maritime	5	1
Corrèze	1	0
Creuse	0	0
Dordogne	0	3
Gironde	17	8
Landes	1	1
Lot-et-Garonne	0	1
Pyrénées-Atlantiques	1	3
Deux-Sèvres	0	1
Vienne	1	0
Haute-Vienne	0	0
Nouvelle-Aquitaine	28	18

Signalement

Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des maladies à signalement obligatoire (MSO). Les cliniciens et les biologistes doivent **signaler sans délai tout résultat biologique positif** pour l'une de ces trois pathologies sur le **portail de signalement** (version dématérialisée des fiches Cerfa).

Pour en savoir plus : retrouvez [ici](#) les repères pour votre pratique « Dengue, chikungunya, Zika : de la prévention au signalement. France hexagonale – Corse »



Mesures de prévention

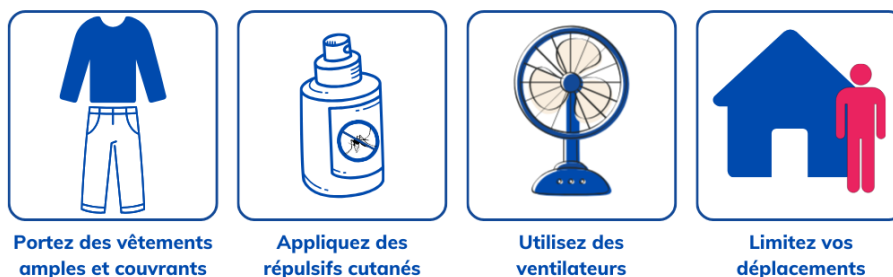
Les mesures de prévention les plus efficaces contre ces pathologies sont la protection contre les piqûres de moustiques et la lutte contre les gîtes larvaires.



Au retour d'un séjour en zone intertropicale ou en France hexagonale où le virus de la dengue ou du chikungunya circule, soyez prudents pendant 15 jours :

- Adoptez les bons gestes pour **éviter de vous faire piquer** et de transmettre la maladie en France hexagonale ;
- Dès l'apparition de symptômes compatibles avec la dengue ou le chikungunya (fièvre brutale, douleurs musculaires, douleurs articulaires, maux de tête et/ou éruption cutanée), consultez un médecin qui pourra prescrire une analyse sanguine.

Soyez prudents : adoptez les bons gestes
pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie



Partenaires

L'équipe de Santé publique France en Nouvelle-Aquitaine remercie tous les acteurs qui contribuent à la surveillance de ces arboviroses, notamment : l'ARS Nouvelle-Aquitaine, les opérateurs de lutte antivectorielle, le CNR des arbovirus, les laboratoires de biologie médicale de ville et hospitaliers, et les médecins libéraux et hospitaliers.

Pour en savoir plus

Site de Santé publique France : [Chikungunya, dengue et Zika en France hexagonale – Bulletin du 19 août 2026](#) ; dossier consacré aux [maladies à transmission vectorielle](#)

Site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine : pages dédiées au [moustique tigre](#)

Site du Centre national de référence (CNR) des arbovirus : <https://cnr-arbovirus.fr/>

Site du ministère de la Santé et de la Prévention : dossier sur [les moustiques vecteurs de maladies](#)

Site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : [conseils aux voyageurs](#)

Site de l'European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC) : données sur les virus de la [dengue](#), du [chikungunya](#) et [Zika](#)

Signalement du moustique tigre : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Équipe de rédaction

Anne Bernadou, Christine Castor, Sandrine Coquet, Gaëlle Gault, Laurent Filleul, Alice Herteau, Sandrine Huguet, Laure Meurice, Esteban Petit-Jean, Pascal Vilain

Pour nous citer : Bulletin chikungunya, dengue, Zika. Édition Nouvelle-Aquitaine. Saint-Maurice : Santé publique France, 6 pages.

Directeur de publication : Étienne Pot, directeur général par intérim. Date de publication : 19 août 2026

Contact : presse@santepubliquefrance.fr